

AUTOUR DU PANORAMA SOCIAL 2011¹

UN DYNAMISME DE L'EMPLOI INÉGALÉ

Entre 1996 et 2009, le Luxembourg est de loin le pays qui a connu la plus forte création d'emplois. Depuis 1996, l'emploi intérieur a augmenté de près de 60% quand la moyenne de l'UE15 connaissait une progression de 14% seulement.

CRÉATIONS D'EMPLOI

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
UE15	100,0	101,0	102,8	104,7	107,0	108,5	109,2	109,8	110,6	111,7	113,4	115,2	116,1	114,0
BE	100,0	100,7	102,4	103,9	106,0	107,4	107,2	107,3	108,3	109,8	111,1	112,9	114,9	114,4
DK	100,0	101,4	102,8	103,7	104,2	105,2	105,2	104,1	103,4	104,5	106,7	109,6	111,7	108,2
DE	100,0	99,9	101,1	102,5	104,4	104,8	104,3	103,3	103,7	103,6	104,2	105,9	107,4	107,4
IE	100,0	105,6	114,5	121,9	127,4	131,3	133,4	135,9	140,5	147,4	153,8	159,5	157,6	144,8
GR	100,0	99,5	102,4	102,8	103,3	103,4	105,7	107,0	109,6	110,4	114,1	116,1	116,3	115,5
ES	100,0	103,6	108,2	113,2	119,0	122,7	125,7	129,6	134,2	139,7	145,1	149,5	148,9	139,0
FR	100,0	100,4	102,0	104,0	106,8	108,7	109,4	109,5	109,6	110,3	111,3	112,9	113,6	112,2
IT	100,0	100,3	101,3	102,4	104,4	106,5	108,3	109,9	110,4	111,1	113,2	114,7	115,0	113,1
LU	100,0	103,1	107,7	113,1	119,4	126,0	130,0	132,4	135,3	139,3	144,3	150,7	157,8	159,3
NL	100,0	103,1	105,8	108,5	110,9	113,2	113,8	113,2	112,3	112,8	114,7	117,6	119,4	118,0
AT	100,0	100,7	101,7	103,3	104,3	105,0	104,9	104,8	106,3	107,9	109,4	111,4	113,3	112,3
PT	100,0	102,6	105,5	106,9	109,2	111,2	111,8	111,2	111,1	110,7	111,3	111,2	111,7	108,8
FI	100,0	103,4	105,3	107,9	110,2	111,6	112,7	112,8	113,2	114,8	116,9	119,4	121,3	117,9
SE	100,0	98,7	100,4	102,5	105,0	107,2	107,3	106,6	105,9	106,2	108,0	110,5	111,5	109,2
UK	100,0	101,8	102,8	104,3	105,5	106,3	107,2	108,2	109,3	110,5	111,4	112,2	113,0	111,2

Note : en blanc, les valeurs supérieures à celles du Luxembourg, en gris les inférieures

Source : Eurostat, calculs : CSL (1996=100)

En 2009, le Luxembourg a même été le seul pays de l'UE15 à créer des emplois avec une progression de 0,9%. On peut noter au passage que si les coûts de la main-d'œuvre étaient véritablement trop élevés par rapport à ce que rapporte chaque emploi, c'est-à-dire la productivité, il est peu probable que les entreprises embaucheraient à un tel rythme.

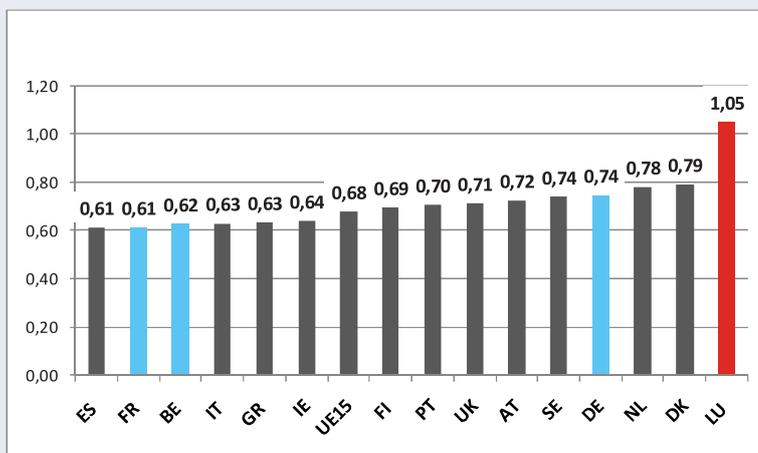
Malgré cette exceptionnelle croissance de l'emploi, le taux d'emploi [défini comme le nombre de personnes en emploi rapporté à la population âgée de 15 à 64 ans] demeure à un niveau moyen, juste en-dessous de la moyenne européenne. Avec un gain de six points depuis 1996 (65,2%), le Luxembourg se situe à un niveau de progression intermédiaire, toutefois légèrement supérieur à la moyenne européenne.

Comment expliquer cette progression moyenne du taux d'emploi en dépit d'une magnifique progression des créations d'emplois ? Une explication tient bien sûr au recours abondant à la main-d'œuvre frontalière. Ainsi, en corrigeant le taux d'emploi à la faveur du travail transfrontalier par le rapport du nombre d'emplois à la population âgée de 15 à 64 ans, le Luxembourg figure alors loin devant les autres pays avec plus d'un emploi par habitant de 15 à 64 ans (105%).

¹ La Chambre des salariés propose une déclinaison d'Econews qui reprennent directement, font écho aux ou prolongent les analyses du récent Panorama social dressé par ses soins (www.csl.lu).



TAUX D'EMPLOI CORRIGÉ (2009)



Source : Eurostat, calculs : CSL

En d'autres termes, le Luxembourg compte donc plus d'emplois que d'habitants en âge de travailler.

Avec la crise, ce chiffre a légèrement diminué en 2009, comme dans tous les pays européens. Mais, en dehors de l'année 2009, le Luxembourg a connu une progression constante de ce ratio qui est passé de 0,80 en 1996 à 1,05. C'est de cette progression exceptionnelle, grâce à l'emploi frontalier, que le Luxembourg doit son niveau de richesse pécuniaire également exceptionnel.

Dès lors, de nombreux autres indicateurs concernant l'emploi sont à relativiser à l'instar de ce taux d'emploi global qui demeure à un niveau moyen, non pas faute d'emplois, mais bien parce que le pays dispose de moyens permettant d'être riche sans que cela implique forcément un taux d'emploi des résidents très élevé.

De même, si le chômage a connu une certaine progression, là encore, le dynamisme de l'emploi ne peut être mis en cause, puisque le Luxembourg dispose de plus d'emplois que d'habitants en âge de travailler. C'est donc bien ailleurs qu'il faut rechercher les causes de la montée du chômage dont les difficultés structurelles sont en réalité connues depuis l'avant-crise : alors que la moitié des demandeurs d'emploi n'est déjà pas indemnisée, le problème ne réside aucunement dans le montant de l'allocation attribuée à ceux-ci ou dans la durée de l'indemnisation mais plutôt dans les questions d'appariement des formations initiale ou continuée des demandeurs d'emploi résidents à l'offre existante.